



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

PROCES VERBAL N° 07 Réunion restreinte du 16 octobre 2026

Lieu : réalisée par voie électronique.

Membres présents :

Madame HANOUE Laetitia

Messieurs FOISSEAU Joel, LANGLOIS Stéphane, LEBRUN Jean-Luc, LECORNU Pierre, MOGIS Michel.

Excusé :

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs sont informés que toutes les feuilles de matchs sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, c'est le club recevant qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District via FOOTCLUBS et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 des règlements des compétitions du DFSM.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§§

INFORMATION POUR LES CLUBS

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors tient à rappeler :

- **Qu'elle refusera toutes les demandes de report pour les rencontres SENIORS et critérium VETERANS.**
- **Seul est autorisé d'avancer les rencontres.**

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : 240, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



- **Possibilité de jouer en semaine pour le critérium vétérans avec l'accord de la Commission.**

§§§§§

RAPPEL REGLEMENTAIRE – DEUX DERNIERES JOURNEES DES CHAMPIONNATS SENIORS

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors rappelle aux clubs que, conformément à l'article 7 – calendriers des matchs des règlements des compétitions du DFSM :

*« aucune modification du calendrier ne sera acceptée pour **les 2 dernières rencontres** concernant les championnats par matchs aller et retour ».*

les dates et heures fixées au calendrier officiel sont impératives, sauf circonstances exceptionnelles agréées par la Commission compétente

En conséquence, les clubs sont invités à prendre leurs dispositions dès la publication des calendriers afin de respecter les dates et horaires prévus pour les deux dernières journées du championnat.

Cette disposition vise notamment à garantir l'équité sportive et à préserver la régularité des compétitions lors de la fin de championnat.

La Commission remercie l'ensemble des clubs de veiller au strict respect de cette disposition réglementaire.

§§§§§

DECISIONS

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE D

Match N° 56354265 US DE LA PRESQU'ÎLE 1 / F. LA BOUCLE DE SEINE 1

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 22 septembre 2026, PV N°01 publié le 25 septembre 2026 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré :

- donne match perdu à l'US PRESQU'ÎLE (1).

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : 240, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°56553194 F. LIBRE AS DU HAVRE 1 / ESPC ST GILLES ETHAINHUS 2

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 22 septembre 2026, PV N°01 publié le 25 septembre 2026 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré :

- donne match perdu à F LIBRE AS DU HAVRE 1.

RENCONTRES DU 20 SEPTEMBRE 2026.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°56359209 FC TOURVILLE LA RIVIERE 1 / STADE DE GRAND QUEVILLY 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de Dirigeant de banc de touche.

Une amende de 15€ est infligée au FC TOURVILLE LA RIVIERE.

Match n°56359210 A. HOULMOISE BONDEVILLE FC 1 / US DOUDEVILLAISE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, numérotation des maillots non réglementaire. Une amende de 20€ est infligée à l'US DOUDEVILLAISE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

RAS

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE A

Match N° 56359511 US LUNERAYSIENNE 3 / US LONDINIÈRES 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15 € est à l'US LUNERAYSIENNE.

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°79055550 ROGERVILLE FC 1 / AS STE ADRESSE BUT 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de n° de licence de l'A2.

Une amende de 5€ est infligée à l'AS STE ADRESSE BUT.

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE C

Match N° 56560954 CAUDEBEC ST PIERRE F 2 / FC ST JULIEN KURDE PETIT QUEVILLY 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de numéro de licence de l'A2

Match n°56560951 FC BONSECOURS ST LEGER 1 / ESP FOOTBALL 1

après le contrôle de la F M I, nous constatons l'inscription de 3 joueurs mutés hors période au lieu de 2, une amende 61€ est infligée à l'ESP FOOTBALL.

Match n°56560950 FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 2 / E. MOTTEVILLE CROIXMARE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, numérotation maillots non réglementaire.

Une amende de 20€ est infligée au FC ST ETIENNE DU ROUVRAY.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : 240, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE D

Match N° 56354270 FUSC BOIS-GUILLAUME 2 / PLATEAU QUINCAMPOIX FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15 € est infligée au FUSC BOIS-GUILLAUME.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de numéro de licence de l'A2.

Une amende de 5 € est infligée au PLATEAU QUINCAMPOIX FC.

Match N° 56354275 US FORET DE ROUMARE 1 / F. LA BOUCLE DE SEINE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de numéro de licence de l'A1.

Une amende de 5 € est infligée à l'US FORET DE ROUMARE.

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE E

Match N° 79055820 CAUX FC 2 / FC GRUCHET LE VALASSE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de numéro de licence de l'A2.

Une amende de 5 € est infligée au FC GRUCHET LE VALASSE.

Match n°79055821 GRPT ST AUBIN VIGOR 1 / ES INTERC ST ANTOINE 1

Match arrêté à la 73ème minute.

Ce dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE F

Match N° 79055546 LE HAVRE S'PORT FOOT 1 / US ST THOMAS 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de numéro de licence de l'A2.

Une amende de 5 € est infligée à l'US ST THOMAS.

Match N° 79055550 ROGERVILLE FC 1 / AS STE ADRESSE BUT 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de numéro de licence de l'A2

Une amende de 5 € est infligée à l'AS STE ADRESSE BUT.

Match N° 79055551 OH TREFILIERIE NEIGES 2 / OLYMPIA'CAUX FOOTBALL 2

Non utilisations de FMI, une amende de 30 € est infligée à l'OH TREFILIERIE NEIGES 2

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 56353104 FC TOTES 2 / FC VENTOIS 1

FMI transmise hors délai. Une amende de 20 euros est infligée au FC TOTES

Match n° 56353109 ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP 3 / AS LA TREPORTAISE

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain une amende de 15 euros est infligée à l'ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 56365931 ISNEAUVILLE FC 1 / FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM 1

Réserve d'avant match de ISNEAUVILLE FC 1, confirmée.

ce dossier transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est mis en instance d'homologation.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : 240, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



Match n° 56365934 CANTELEU FC 2 / A. HOULMOISE BONDEVILLE FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain une amende de 15 euros est infligée au CANTELEU FC.

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

RAS

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

RAS

CHAMPIONNAT SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

RAS

CHAMPIONNAT SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

RAS

CHAMPIONNAT SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 56447325 E. MOTTEVILLE CROIX MARE 2 / ISNEAUVILLE FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain une amende de 15 euros est infligée à l'E. MOTTEVILLE CROIX MARE.

Match n° 56447321 US GRAMONT 2 / ROUEN SAPINS 4

Non utilisation de la FMI, une amende de 30 euros est infligée au club de l'US GRAMMONT

Match n° 56447323 REUNIONNAIS FC 1 / FC BONSECOURS ST LEGER 2

Constatant le nombre insuffisant de joueurs sur le terrain à l'heure du coup d'envoi du match de l'équipe de REUNIONNAIS FC.

la commission jugeant en 1ere instance :

- Donne match perdu par forfait non déclaré au REUNIONNAIS FC sur le score de 0 but à 3 avec 0 point pour en faire bénéficier le FC BONSECOURS ST LEGER sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168 € au REUNIONNAIS FC.

CHAMPIONNAT SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 56447706 AS LANQUETOT 1 / OH. TREFILERIE NEIGES 3

Constatant l'absence sur le terrain de l'équipe de OH. TREFILERIE NEIGES 3, la commission jugeant en 1ere instance :

- Donne match perdu par forfait non déclaré à OH. TREFILERIE NEIGES sur le score de 0 but à 3 avec 0 point pour en faire bénéficier l'AS LANQUETOT sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168 € à OH. TREFILERIE NEIGES

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 56359962 US DE BOLBEC 3 / US HERICOURT 2

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : 240, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant.

Une amende de 5€ est infligée au club de l'US DE BOLBEC.

Match n°56359960 ES INTERC ST ANTOINE 2 / FC GRUGNY 1

après contrôle de la F M I, nous constatons l'inscription de 2 joueurs mutés au lieu d'aucun, une amende 122€ est infligée au FC GRUGNY.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°56349512 REUNIONNAIS FC 2 / FC BARENTINOIS 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence Délégué.

Une amende de 5€ est infligée au club de REUNIONNAIS FC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

R A S

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 56350245 FC STE MARGUERITE SUR DUCLAIR 1 / FC LOUVETOT 1

Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence du numéro de licence arbitre assistant 1.

Une amende de 5€ est infligée au FC STE MARGUERITE SUR DUCLAIR.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

R A S

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°56553197 FC GRUCHET LE VALASSE 2 / HARFLEUR FOOTBALL CLUB 1

Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club FC GRUCHET LE VALASSE

Match n°56553198 AS DE LA CERLANGUE 1 / ESPC ST GILLES ETAINHUS 2

Non utilisation de la FMI. Une amende de 30€ est infligée au club AS DE LA CERLANGUE

Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence du numéro de licence arbitre assistant 1.

Une amende de 5€ est infligée au club AS DE LA CERLANGUE

Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence du numéro de licence arbitre assistant 2.

Une amende de 5€ est infligée au club ESPC ST GILLES ETAINHUS

Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club AS DE LA CERLANGUE

Match n°56553199 AC ST ROMAIN COLBOSC 3 / F LIBRE AS DU HAVRE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AS ST ROMAIN COLBOSC

Match n°56553218 OLYMPIA'CAUX FOOTBALL 3 / FC GRUCHET LE VALASSE 2

Rencontre du 25 octobre 2026 jouée le 27 septembre 2027.

Feuille de match insuffisamment rédigée, numérotation des maillots non réglementaire.

Une amende de 20€ est infligée à OLYMPIA'CAUX FOOTBALL.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : 240, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n°56351074 US ST JEAN FRESQUIENNES 1 / US GRAMMONT 3

Non utilisation de la FMI. Une amende de 30€ est infligée à l'US ST JEAN DE FRESQUIENNES.
Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence du numéro licence arbitre assistant 1. Une amende de 5€ est infligée au club US ST JEAN DE FRESQUIENNES
Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence du numéro licence arbitre assistant 2. Une amende de 5€ est infligée à l'US GRAMMONT.

Match n°56351076 GRAND QUEVILLY FC 4 / AS ST PIERRE VARENGEVILLE 3

Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au GRAND QUEVILLY FC

Match n° 56351077 ST MARTIN DU VIVIER OM 1 / ES MONTIGNY VAUPALIERE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence du numéro licence arbitre. Une amende de 5€ est infligée à ST MARTIN DU VIVIER OM.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

R A S

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°79082747 AS CHAMPS DES OISEAUX 1 / AS PETIVILLE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AS CHAMPS DES OISEAUX.

Match n°79082749 FC LOUVETOT 2 US YEBLERONNAISE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC LOUVETOT.

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence du numéro de licence de l'A2. Une amende de 5€ est infligée à l'US YEBLERONNAISE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°56351934 FC LA VARENNE 2 / ISNEAUVILLE FC 3

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence du n° de licence de l'A1. Une amende de 5€ est infligée au FC LA VARENNE.

Match n°56351935 FC THOUBERVILLE 1 / FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 4

Suite à un arrêté municipal, la rencontre est reportée le 15 novembre 2026.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n°79082582 US ST MACLOU BRIERE 1 / RC NORMAND 2020-1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence du n° de licence de l'A1. Une amende de 5€ est infligée à l'US ST MACLOU BRIERE.

Match n°79082584 FC YPORT 1 / AS VALMONTAISE 1

Feuille de match papier insuffisamment rédigée, absence du numéro de match. Une amende de 5€ est infligée au FC YPORT.

Match n°79082585 AS OURVILLAISE 2 / AS ST JEAN NEUVILLE 1

Non utilisation de la FMI du fait de l'AS OURVILLAISE. Une amende de 30€ est infligée à l'AS OURVILLAISE.

Match n°79082581 ASC TOUSSAINT 1 / US SENNEVILLAISE 1

suite à un arrêté municipal, la rencontre est reportée le 11 novembre 2026.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : 240, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n°79233779 AS MARE AU CLERC 1 / HELLANDES FC 3

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AS MARE AU CLERC.

Match n°79233781 OH TREFILERIE NEIGES 4 / TRAIT D'UNION 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de numéro de licence de l'A1 et du délégué à la police du terrain. Une amende de 10€ est infligée à l'OH TREFILERIE NEIGES.

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de numéro de l'A2. Une amende de 5€ est infligée au TRAIT D'UNION.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 56446881 ENT DU LITTORAL 41/ AS OUVILLAISE 41.

Jouée le 18 septembre 2026.

Match n° 56446883 St RIQUIER GASEG 41/ YERVILLE FC 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à St RIQUIER GASEG.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 56352379 US EPOUVILLE 41 / ESPC ST GILLES ETAINHUS 41

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : 240, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'US EPOUVILLE.

RENCONTRES DU 27 SEPTEMBRE 2026

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n°56359132 ES TOURVILLAISE 1 / US BACQUEVILLE PIERREVILLE 1

Match n°56359130 FC OFFRANVILLAIS 2 / FC TOTES 1

Match n°56359129 FC PETIT CAUX 1 / ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP 2

Match n°56359128 ES JANVALAISE 1 / AC BRAY EST FORGES 1

Match n°56359127 US AUFFAY 1 / US NORMANDE 76 1

Ces rencontres sont reportées à une date ultérieure

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°56359264 FC TOURVILLE LA RIVIERE 1 / US DOUDEVILLAISE 1

Match n°56359263 SAINT AUBIN FC 1 / US DE GRAMMONT 1

Match n°56359262 FC LE TRAIT DUCLAIR 1 / STADE DE GRAND QUEVILLY 2

Match n°56359261 MONT SAINT AIGNAN FC 2 / A. HOULMOISE BONDEVILLAISE FC 1

Match n°56359260 CO CLEON 1 / AS BUCHY 1

Ces rencontres sont reportées à une date ultérieure

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°56550124 AS SASSETOT THEROULDEVILLE 1 / ASL RAMPONNEAU FECAMP 1

Match n°56550123 RC DU PORT DU HAVRE 1 / ES DU MONT GAILLARD 1

Match n°56550120 AC SAINT ROMAIN DE COLBOSC 1 / SC FRILEUSE 2

Match n°56550119 AS OURVILLAISE 1 / SOLIDARITE S. GOURNAY 1

Match n°56550122 US LILLEBONNAISE 2 / US EPOUVILLE 1

Ces rencontres sont reportées à une date ultérieure

Match n°56550121 ESM GONFREVILLE 2 / SC OCTEVILLE SUR MER 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non réglementaire.

Une amende de 20€ est infligée au club de l'ESM GONFREVILLE

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE A

Match N° 56359565 US LONDINIÈRES 1 / FC PETIT CAUX 2

Match N° 56359567 NEUVILLE AC 1 / ES AUMALOISE 1

Ces rencontres sont reportées à une date ultérieure.

Match N° 56359570 AS LE TREPORTAISE 1 / AS MESNIÉROISE 1

La rencontre est reportée au 15 novembre 2026

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE B

Match N° 79080372 FC BARENTINOIS 2 / US AUFFAY 2

Réserves d'avant match de l'US AUFFAY 2 confirmées.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : 240, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



Match N° 79080370 E. VIENNE & SAANE LONGUEIL 2 / CA LONGUEVILLAIS 1

Match N° 79080371 ES ARQUES LA BATAILLE 1 / FC DU NORD OUEST 1

ces rencontres sont reportées à une date ultérieure.

Match N° 79080373 AS BUCHY 2 / STADE VALERIQUEAIS 1

Match N° 79080374 YERVILLE FC 1 / FC LA VARENNE 1

Ces rencontres sont reportées au 15 novembre 2026

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°56561007 SC PETIT COURONNE 1 / FC ST JULIEN KURDE 2

Match N° 56561008 FC BONSECOURS ST LEGER 1 / ST AUBIN FC 2

Ces rencontres sont reportées à une date ultérieure.

Match N° 56561005 FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 2 / FC BOOS 1

La rencontre est reportée au 15 Novembre 2026

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE D

Match N° 56354328 GCO BIHORELLAIS 1 / AS5V 1

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match N° 56354326 ES MONTIGNY VAUPALIERES 1/ F LA BOUCLE DE SEINE 1

Match N° 56354329 US DE LA PRESQU'ILE 1 / US FORET DE ROUMARE 1

ces rencontres sont reportées au 15 novembre 2026.

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE E

Match N° 79055873 YVETOT AC 3 / FC GRUCHET LE VALASSE 1

Match N° 79055874 GRPT ST AUBIN VIGOR 1 / ESPC ST GILLES ETAINHUS 1

Match N° 79055876 AS FAUVILLAISE 2 / ES INTERC ST ANTOINE 1

Ces rencontres sont reportées à une date ultérieure

SENIORS APRES – MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE F

Match N° 79055600 US ST THOMAS 1 / FC ROLLEVILLAIS 1

Match N° 79055603 GAINNEVILLE AC 1 / AS ST ADRESSE BUT 1

Match N° 79055605 ROGERVILLE FC 1 / OLYMPIA'CAUX FOOTBALL 2

ces rencontres sont reportées à une date ultérieure

CHAMPIONNAT SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°56353158 FC VENTOIS 1 / AS VALLEE DU DUN 1

FMI transmise hors délai. Une amende de 20 euros est infligée au club du FC VENTOIS

Match n° 56353161 AC BRAY EST FORGES 2 / O. BELMESNIL 1

Rencontre reportée au 15/11/2026 pour cause de coupe

CHAMPIONNAT SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 56353249 RC ETALONDES 1 / NEUVILLE AC 2

Rencontre du 11/10/2026 joué le 27/09

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : 240, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



CHAMPIONNAT SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 56447087 AS CÔTE D'ALBÂTRE 1 / US HERICOURT

Match n° 56447088 US DES VALLEES 1 / VATTEVILLE BROTONNE 1

Ces rencontres sont reportées au 15/11 pour cause de coupe

CHAMPIONNAT SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 56447374 US STE MARIE DES CHAMPS 1 / ROUEN SAPINS 4

Match n° 56447375 FC DES VILLAGES 1 / ST MAURICE FC HOUPPEVILLE MALAUNAY 2

Ces rencontres sont reportées au 15/11 pour cause de coupe

CHAMPIONNAT SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n° 56447760 OH TREFILERIE NEIGES 3 / US EPOUVILLE 2

FMI transmise hors délai. Une amende de 20 euros est infligée au club de OH TREFILERIE NEIGES

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n°56359968 CANY FC 4 / US DE BOLBEC 3

Rencontre du 04 octobre 2026 jouée le 27 septembre 2026

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au club de CANY FC

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°56349532 FC BARENTINOIS 3 / O.DE DARNETAL 3

Rencontre du 25 octobre 2026 jouée le 27 septembre 2026

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire.

Une amende de 20€ est infligée au club de l'O.DE DARNETAL

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°56349767 ROGERVILLE FC 2 / SC FRILEUSE 3

Rencontre du 18 octobre 2026 jouée le 27 septembre 2026

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 59349022 CMS OISSEL 41 / US QUEVILLY RM 41

Rencontre du 4 octobre 2026 jouée le 27 septembre 2026.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 56541520 AS LONDAISE 41 / ASSO FAC 41

Rencontre du 4 octobre 2026 jouée le 27 septembre 2026.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

Match n° 56351294 FC LE TRAIT DUCLAIR 42 / ENT JSN ASL 41

Rencontre du 6 septembre 2026 jouée le 27 septembre 2026.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : 240, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



Le Président de la commission
M. LECORNU Pierre

Le Secrétaire de la commission
M. MOGIS Michel

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : 240, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville